

## 18 novembre 20- Audience intersyndicale avec Madame le recteur de l'académie

*Visioconférence en présence des responsables des organisations syndicales représentatives des maîtres du public et du privé, des directeurs des DASEN du Nord et du Pas-de-Calais*

Madame CABUIL, recteur de l'académie de Lille démarre l'audience par un point situation Covid et se réjouit de constater une accalmie des cas confirmés. Cette accalmie est sans doute le fruit d'une organisation satisfaisante sur le plan sanitaire. Cependant, il ne faut pas baisser la garde. Madame le recteur est consciente que le côté sanitaire et sécuritaire a pris beaucoup de place dans la gestion de la vie des établissements mais nous ne devons pas perdre de vue la réussite de nos élèves.

### Cas confirmés Covid dans notre académie

---

Cette semaine : 279 élèves /36 personnels enseignants/16 autres personnels.

Depuis la rentrée du 02.11.2020 :2781 élèves (748 en écoles /931 en collèges /1102 en lycées), 550 personnels enseignants (225 professeurs des écoles/154 professeurs de collèges / 171 professeurs de lycées), 151 autres personnels (81en écoles /43 en collèges /27 en lycées).

### Les demandes d'aménagement en lycées et collèges

---

La priorité a été de répondre vite aux demandes.

- Lycées Nord : 52 demandes dont les 2/3 acceptées
- Lycées Pas De Calais : 37 demandes dont 28 acceptées
- Collèges : plus de demandes pour le Nord (20) que pour le Pas De Calais, 2 accordées dans le Nord.

Il n'est pas question d'alléger les programmes.

### Remplacement des maîtres absents

---

Afin de faire face aux absences des maîtres, le ministère a octroyé pour une période illimitée jusqu'aux vacances de février le recrutement de 67 équivalents temps plein (ETP) pour le 1<sup>er</sup> degré privé et 350 ETP pour le 1<sup>er</sup> degré public. Pour le second degré, il a été décidé un redéploiement des 144.000 heures supplémentaires non consommées au titre de l'année 2019-2020.

### Les personnels vulnérables

---

L'ensemble des organisations syndicales ont connaissance de nombreux cas de pressions exercées par les chefs d'établissement sur les personnels vulnérables. Cette attitude est inacceptable et il ne faut pas hésiter à faire remonter les situations problématiques. Ces personnels peuvent faire du distanciel.

### Problématique des élèves de lycées professionnels qui ne sont pas tous en situation de stage

---

Le contexte sanitaire ne permet pas à tous les élèves de partir en stage. Cependant même si l'objectif est la prise en charge de tous les élèves, il ne faut pas que cela engendre un double temps de travail.

### E3C

---

Les notes sont nécessaires pour l'inscription sur Parcoursup fin janvier. En septembre, il manquait 300 notes.

### Les épreuves de Bac pro

---

Aucune modification à ce jour.

### Les attestations de langue

---

En attente d'instructions courant janvier.

### Aménagement des épreuves

---

On respecte le calendrier prévu. En attente des textes, différer la clôture de ces compétences pour l'inscription des candidats aux épreuves.

Un courrier spécifique aux chefs d'établissement va être envoyé pour le cadrage.

La circulaire académique concernant les diplômes intermédiaires vient de paraître.

## **Droit de retrait-droit de grève**

---

Madame le recteur ne revient pas sur la question du droit de retrait. Elle respecte le droit de grève et prend acte de la demande de paiement des jours de grève.

## **Circulaire interministérielle tests PCR et tests antigènes**

---

Les personnels de l'Éducation nationale bénéficient d'un accès prioritaire pour le dépistage et le résultat des tests PCR. Une campagne de dépistage massif tests antigéniques sur la base du volontariat des infirmiers de l'Éducation nationale est prévue. Comment mobiliser les personnels infirmiers déjà bien occupés ? Quid de l'enseignement privé ?

## **Masques inclusifs**

---

L'académie de Lille a reçu une dotation de 20800 masques, pour équiper prioritairement les élèves et personnels malentendants. Ce sont les IEN ASH qui maîtrisent les besoins du terrain et qui les distribuent.

Madame DERACHE, référente handicap a doté 9 enseignants.

Il n'est pas possible d'équiper les enseignants de maternelle, de cycle 2 et de langues.

## **Diagnostic de sécurité**

---

Les directeurs du 1<sup>er</sup> degré sont au bord de l'explosion, sans aide administrative il leur est demandé de remplir, impérativement et rapidement, une enquête diagnostic sécurité. Un délai et une aide sont demandés. Madame le recteur préoccupée par le contexte sécuritaire, la violence et le terrorisme rappelle que c'est une question urgente.

## **Responsabilité des enseignants pendant l'interclasse**

---

Compte-tenu du nouveau protocole, les élèves en collège restent sans surveillance dans leur classe jusqu'à l'arrivée du professeur. Qui est responsable en cas d'incident ? Madame CABUIL réaffirme qu'il n'y a pas de responsabilité pénale sauf volonté de nuire.

## **Radicalisation**

---

Madame le recteur ne peut répondre à la question posée par une organisation syndicale quant au nombre d'enfants « fichés S ». Ces chiffres ne sont pas communicables et sont du registre « secret défense ».

Elle est préoccupée par toutes les menaces à l'encontre des enseignants. Nous sommes une cible et il ne faut pas hésiter à remonter toutes les situations.

## **Exercice du droit syndical dans les établissements**

---

Le droit syndical doit exister mais dans le respect de règles sanitaires strictes : gestes barrières, salle adaptée, limitation des échanges, distanciel.

## **Conseil de classe**

---

Toutes les formules sont possibles dans le respect du cadre réglementaire et sécuritaire. Il faut permettre aux personnes qui souhaitent de pouvoir être en distanciel.